

**Compte rendu du conseil d'école**  
**Ecole de Lagarde-Marc-la-Tour**  
Circonscription Tulle sud Dordogne  
Année scolaire 2024/2025

Réunion du **mardi 8 avril 2025**

Sous la présidence de **Mme Sallas Marion**

Lieu du conseil : Salle du conseil municipal

**Secrétaires de séance** : Mme YAYA Aurore et Mme Acosta Nathalie

**Séance débutée à 18h10**

**Membres:**

**Enseignants:** Mme Laporte Marie-Pierre, Mme Planche Elodie, Mme Yaya Aurore et Mme Sallas Marion.

**Mairie:** M. Le Maire et Mme Baratte Fialip Martine

**Parents d'élèves élus :** Mme Acosta Nathalie, Mme Bouyge Carole et M. Debast Guilhem

**DDEN:**

**Excusés :** IEN : Monsieur Eric Sauvezie

**L'ordre du jour sera le suivant :**

- Point sur les effectifs de l'année 2024/2025
  - Bilan de la coopérative scolaire
  - Point étape sur les projets de l'école
- Remerciements et demandes auprès de la mairie
  - Questions et remarques diverses

## 1. Points sur les effectifs de l'année scolaire 2024-2025

3 nouveaux élèves ont été inscrits depuis le dernier conseil d'école.

1 élève en CE2 est arrivé à la rentrée de janvier, 1 élève en MS et 1 élève en CM2 après les vacances de février.

Répartition et organisation pédagogique :

	tps	ps	ms	gs	cp	ce1	ce2	cm1	cm2
Mme Laporte Marie-Pierre	0	15	10						
<b>Total</b>	26 (dont un GS rattaché au groupe)								
Mme Planche Elodie				7	6	9			
<b>Total</b>				21					
Mme Sallas Marion							8	7	10
<b>Total</b>							25		
<b>Total école</b>								72	

Les prévisions pour la prochaine rentrée sont en cours, il semblerait qu'il y ait une arrivée de 10 Petite Section (dont 3 de la commune d'Albussac), 1 Moyenne Section et un départ de 10 CM2, 3 MS pour Albussac et 1 pour raisons personnelles.

Pour la rentrée de 2025, la répartition retenue à ce jour serait :

	tps	ps	ms	gs	cp	ce1	ce2	cm1	cm2
Mme Laporte Marie-Pierre	0	10	16						
<b>Total</b>	27 (dont un GS rattaché au groupe)								
Mme Planche Elodie				6	6	6			
<b>Total</b>				18					
Mme Sallas Marion							9	8	7
<b>Total</b>							24		
<b>Total école</b>								69	

Au vu des effectifs prévisionnels de la classe de PS/MS et afin de permettre des conditions d'accueil et de travail optimales, l'équipe enseignante fait le choix d'attendre pour se prononcer pour des éventuelles inscriptions en TPS.

Les parents qui souhaiteraient inscrire leurs enfants pour la rentrée de septembre 2025 peuvent dès maintenant prendre contact avec la directrice. Le plus tôt serait le mieux afin d'organiser la répartition pédagogique des futures classes et l'accueil des TPS.

## **2. Coopérative scolaire**

Depuis le dernier conseil d'école, les dépenses sont les suivantes :

- environ 460 euros pour des déplacements (déplacement au stade du Chambon, au dojo, au gymnase de Laguette et à la jardinerie Kiriel)
- environ 20 euros pour le goûter de carnaval
- environ 20 euros pour des dépenses diverses (jouets de cour, licence USEP, frais tenue de compte)

La vente des tickets de tombola USEP a permis de récolter environ 50 euros.

Selon certaines sorties, l'USEP prend en charge une partie des frais de déplacement, pour la sortie randonnée 80€ ont été remboursés.

Cette année encore, la coopérative scolaire a reçu un don de 100€ de la part d'un particulier. L'équipe enseignante tient à remercier cette personne.

Actuellement, le fonds s'élève à environ 4 441 euros.

## **3. Point étape sur les projets de l'école**

### **a) Natation**

Un cycle de natation était prévu pour la période du 19 au 27 mai uniquement pour la classe de GS/CP/CE1. Cependant, ce cycle sera suspendu au vu du retard dans les travaux du centre aquarécréatif.

### **b) Projet commun**

- Le projet « A la découverte des ombres » a débuté en février dernier. L'artiste, Mme Courette Béatrice se rend sur l'école sur plusieurs dates afin de proposer des ateliers aux enfants.

Les dates retenues sont les suivantes :

jeudi 13 et vendredi 14 février

jeudi 13 et vendredi 14 mars

jeudi 10 et vendredi 11 avril

lundi 12 mai et mardi 13 mai

lundi 19 et mardi 20 mai

Ce projet, comme annoncé lors du précédent conseil d'école, sera le fil conducteur du spectacle de fin d'année qui sera projeté lors de la fête de l'école le samedi 14 juin 2025.

- Animation sur le tri et la prévention des déchets avec l'intervention de Mme Lavergne en partenariat avec Tulle Agglo : mardi 18 février 2025. Les classes de GS/CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 se rendront au centre de transfert des déchets à Naves le 27 juin (après-midi).

### **c) Projet par classe**

#### ➤ **TPS/PS/MS (Mme Laporte Marie-Pierre)**

Rencontre gymnastique : 9 janvier 2025 (matin) à Laguenne  
Sortie théâtre Tulle agglo : One : 6 mai 2025 (matin)  
Randonnée autour des saisons avec la classe de Mme Planche.  
Sortie spectacle JMF : Nicodème a un problème : 16 juin 2025 (matin)

#### ➤ **GS/CP/CE1 (Mme Planche Elodie)**

Rencontre lutte : 3 décembre au dojo de Laguenne (après-midi)  
Sortie théâtre Tulle agglo : Des jambes pour une sirène : 13 décembre 2024 (après-midi)  
Rencontre sportive jeux traditionnels et course longue : 13 mars 2025 (matin) à au stade de Lagarde-Enval  
Passage permis piéton pour les CE1 : 3 juin 2025 (après-midi)  
Sortie spectacle JMF : Nicodème a un problème : 16 juin 2025 (matin)  
Rencontre athlétisme : mi mai (journée)  
Randonnée autour des saisons avec la classe de Mme Laporte.

#### ➤ **CE2/CM1/CM2 (Mme Sallas Marion / Mme Yaya Aurore)**

Sortie théâtre Tulle agglo : Des jambes pour une sirène : 13 décembre 2024 (après-midi)  
Semaine du jardinage : accueil par la jardinerie Kiriell le jeudi 20 mars 2025 (après-midi)  
Cycle rugby : débuté depuis le 14 mars dernier avec la présence d'un intervenant et rencontre le 18 avril (après-midi)  
Sortie spectacle JMF : Jelly Jazz : 15 mai (après-midi)  
Rencontre course d'orientation à Sédières le mardi 8 avril 2025 (journée) : les enfants ont adoré la journée et sont même arrivés premiers au classement.  
Passage permis : piéton pour les CE2 / internet pour les CM : 3 juin 2025 (après-midi)  
Rencontre athlétisme : mi juin (journée)

#### 4. Demandes auprès de la Mairie.

L'équipe enseignante n'a pas de demande particulière mis à part l'avancée sur le projet du futur préau côté maternelle.

M. le Maire explique que les devis sont signés. Le préau sera équipé de panneaux photovoltaïques. Les travaux devraient débuter pendant les vacances scolaires de juillet/août.

#### 5. Remarques et questions diverses.

##### Questions diverses :

➤ *Est-ce possible d'avoir le menu sur le blog au fur et à mesure.*

Comme déjà évoqué, la directrice explique que les menus sont mis sur le blog dès qu'elle en a la possession et qu'elle est en direction. Si le délai est trop long, les parents peuvent le consulter sur l'affichage de l'école. Mme Bouyge indique aussi que le menu est disponible sur le blog de l'APE.

➤ *Est-il possible d'évoquer le langage dans la classe CE2-CM1-CM2 vulgarité /chantage/paroles choquantes (questions de plusieurs parents). Une action est-elle mise en place ?*

Avant de répondre à la question, les enseignantes tiennent à souligner le fait qu'elles auraient apprécié que les parents prennent un rendez-vous directement dans la classe que de mettre directement cette remarque à l'ordre du conseil d'école. Pour le moment une seule famille, à plusieurs reprises, a pris rendez-vous pour ces soucis et non pas plusieurs parents.

Les enseignantes sont conscientes que des gros mots peuvent être entendus à l'école, même si elles ne les surprennent pas toujours directement. Elles rappellent régulièrement, aux élèves, l'importance du respect dans le langage et des règles de vie en collectivité mais soulignent aussi le fait que ces habitudes peuvent aussi venir en partie de leur environnement extérieur. Elles continueront à sensibiliser les élèves sur ces sujets et à intervenir comme elles le font déjà mais comptent aussi sur le soutien des familles pour rappeler ces règles à la maison et encourager un langage respectueux au quotidien.

➤ *Peut-on avoir la provenance des plats de la cantine comme avant ?*

Mme Baratte Fialip explique qu'auparavant, il y avait un programme avec la chambre d'agriculture mais qui semble ne plus exister.

➤ *Peut-on proposer la mise en place d'activités manuelles de temps en temps à la garderie afin de favoriser les temps calme le matin ?*

M. le Maire indique que Mme Lemercier Céline réalise des activités périodiquement mais cela demande de la logistique et du temps.

➤ *Serai-t-il envisageable de trouver une solution de garde payante pour le mercredi ?*

M. le Maire insiste sur le fait que cette solution existait avec le périscolaire. Les parents ont voté la semaine de 4 jours. Ceci n'est pas envisageable car cela a un coût mais aussi car les emplois du temps des personnels sont déjà répartis sur les 4 autres jours de la semaine.

➤ *Est-ce possible de souscrire au mode de paiement par prélèvement pour la cantine et garderie ainsi qu'au paiement par CÉSU de la garderie ?*

M. le Maire s'est renseigné auprès de la trésorerie pour une éventuelle mise en place du paiement par CESU. Cela n'est pas envisageable car la mise en place est compliquée et surtout coûteuse.

Cependant, à partir de la rentrée de septembre 2025, le mode par prélèvement sera mis en place (facture cantine + garderie). Les parents recevront un coupon à remplir lors de la dernière facture.

➤ *Pour la garderie du soir, à Cornil, un intervenant certifié de l'agglomération de Tulle vient 1h par semaine faire faire du sport aux enfants. Chaque parent paie une participation à l'année pour payer ce service.*

M. le Maire a demandé à la mairie de Cornil quelle était l'organisation de cette intervention. Ce n'est pas la municipalité qui s'en charge mais une association.

➤ *On entend à la télé les fruits gratuits pour les collations matin ou garderie soir par le ministère de la santé est ce que la mairie en a ou peut faire la demande ?*

C'est un nouveau programme qui n'est pas encore connu de la mairie. M. le Maire indique qu'un goûter est pris le matin en classe et qui n'est pas obligatoire.

**Séance levée à 18h50**